1. Établissement du contexte

a. Comprendre l'organisation

- Étude de l'organisme : Identifier l'objectif, l'activité, les missions, les valeurs et les stratégies de l'organisation.
- Gouvernance: Structure, politiques, ressources, flux d'informations, relations avec les parties prenantes, culture, contrats.

b. Contexte externe

 Environnement externe (réglementations, exigences légales, attentes des parties prenantes).

c. Contexte interne

Culture, processus, structure, stratégie, ressources internes.

d. Détermination des exigences

 Identifier les objectifs de gestion des risques (conformité, continuité, analyse de produits/services).

e. Gouvernance des risques

 Intégrer la gestion des risques dans l'organisation, attribuer les rôles et responsabilités, nommer un manager des risques, allouer les ressources nécessaires.

f. Politique de gestion des risques

 Définir les objectifs, le cadre, l'engagement de la direction, la surveillance et l'amélioration continue.

2. Identification du risque

a. Identification des actifs

 Repérer les actifs essentiels (informations, équipements, etc.) et leurs propriétaires.

b. Identification des menaces

 Recueillir les menaces potentielles auprès de différentes sources (internes/externes, experts, catalogues de menaces).

c. Identification des mesures existantes

• Lister les mesures de sécurité déjà en place et évaluer leur efficacité.

d. Identification des vulnérabilités

- Détecter les failles exploitables par les menaces (via audits, scans, questionnaires, etc.).
- Utilisation du score CVSS pour évaluer la gravité des vulnérabilités.

e. Identification des conséquences

• Évaluer les effets potentiels (positifs ou négatifs) sur les objectifs de l'organisation.

3. Analyse des risques

a. Méthodologie

 Analyse qualitative (rapide, générale) ou quantitative (précise, chiffrée), ou combinaison des deux.

b. Appréciation de la vraisemblance

 Évaluer la probabilité d'occurrence des menaces et la facilité d'exploitation des vulnérabilités.

c. Estimation du niveau de risque

 Croiser la probabilité et l'impact pour estimer le niveau de risque (matrice de risque).

4. Évaluation des risques

a. Prise de décision

Décider des actions à entreprendre selon le niveau de risque (priorisation).

b. Critères d'évaluation

- Probabilité: Très probable à très peu probable (échelle de 1 à 5).
- Impact : Négligeable à grave (échelle de 1 à 5).

c. Matrice d'évaluation

• Utiliser une matrice pour prioriser les risques selon leur gravité.

5. Exemple de cas pratique

- Situation : Un chercheur utilise un ordinateur portable contenant des données sensibles, protégé seulement par un mot de passe simple, lors de déplacements à l'étranger.
- Analyse : Identifier les actifs, les mesures existantes, les vulnérabilités, puis évaluer et prioriser les risques.

seance5

1. Identification des actifs

Dans le contexte de la sécurité des systèmes informatiques, les actifs à protéger sont :

- Données (informations sensibles, bases de données, documents confidentiels)
- Systèmes informatiques (serveurs, postes de travail, réseaux)
- Applications (logiciels métiers, outils de communication)
- Infrastructure physique (locaux, équipements réseau, dispositifs de stockage)
- Utilisateurs (employés, partenaires, clients)
- Processus métiers (procédures critiques, flux de travail)

2. Identification des mesures existantes

Le document distingue plusieurs types de mesures de sécurité déjà en place :

a. Nature des mesures

- Dissuasives : découragent les attaques (ex : caméras, affichage de politiques)
- Préventives : empêchent les incidents (ex : pare-feu, politiques d'accès, alarmes)
- Détectives : détectent les incidents (ex : SIEM, IDS/IPS, vidéosurveillance)

 Correctives : limitent l'impact après un incident (ex : sauvegardes, plans de reprise)

b. Catégories de mesures

- Techniques : firewalls, chiffrement, antivirus, segmentation réseau, gestion des correctifs
- Administratives/Managériales : politiques de sécurité, gestion des accès, sensibilisation, audits
- Physiques/Opérationnelles : serrures, contrôle d'accès physique, vidéosurveillance, alarmes

3. Identification des vulnérabilités

Les vulnérabilités sont des faiblesses qui peuvent être exploitées par des menaces. Exemples :

- Mots de passe faibles ou mal gérés
- Absence de chiffrement des données sensibles
- Logiciels non mis à jour (failles non corrigées)
- Manque de formation des utilisateurs
- Accès physique non contrôlé
- Politiques de sécurité inadaptées ou non appliquées
- Réseaux non segmentés
- Absence de surveillance ou de détection d'intrusion

4. Évaluation et priorisation des risques

a. Méthodologie

- Analyse qualitative : évaluation subjective de la probabilité et de l'impact
- Analyse quantitative : chiffrage des pertes potentielles

b. Critères d'évaluation

- Probabilité : fréquence d'occurrence d'un incident
- Impact : gravité des conséquences (financières, réputationnelles, opérationnelles)

c. Exemples de risques et priorisation

Risque identifié	Probabilit	Impact	Niveau de	Priorit
	é		risque	é
Fuite de données sensibles (ex : vol de données)	Élevée	Très grave	Critique	1
Infection par malware (ex : ransomware)	Moyenne	Grave	Élevé	2
Intrusion physique (ex : vol d'équipement)	Faible	Grave	Moyen	3
Perte de données (ex : absence de sauvegarde)	Moyenne	Grave	Élevé	2
Non-conformité réglementaire	Faible	Très grave	Moyen	3

5. Traitement des risques

Quatre options principales:

- Réduction : mettre en place des mesures pour diminuer le risque (ex : renforcer les mots de passe, former les utilisateurs)
- Maintien (acceptation) : accepter le risque s'il est jugé acceptable
- Refus : éviter l'activité à risque
- Partage (transfert) : transférer le risque (ex : assurance cyber)

Le choix dépend du coût, des bénéfices attendus et des contraintes (budgétaires, humaines, techniques).

6. Surveillance et amélioration continue

- Surveillance permanente des risques, des menaces et des vulnérabilités (veille, alertes, audits)
- Révision régulière des mesures et des plans de gestion
- Communication : informer et impliquer les parties prenantes, constituer un comité de gestion des risques

7. Résumé des contrôles de sécurité

- Administratifs : politiques, sensibilisation, gestion des accès
- Techniques : pare-feu, chiffrement, antivirus, segmentation réseau
- Physiques : serrures, vidéosurveillance, contrôle d'accès

Chaque contrôle peut être :

- Préventif
- Détectif
- Correctif
- Dissuasif

1. Identification des actifs

- Information : disponibilité, intégrité, confidentialité
- Systèmes informatiques : données, applications, infrastructures
- Organisation : image de marque, opérations, employés

Identification des mesures existantes

- Gouvernance de la sécurité de l'information :
 - Processus décisionnels
 - Définition des rôles et responsabilités
 - Respect des lois et exigences réglementaires
 - Cadres de gouvernance (ISO 27000, NIST CSF, CIS Controls)
- Mesures techniques :
 - Outils de scan de réseau (Nmap, Zenmap, Spiceworks)
 - Chiffrement (Bitlocker, FireVault)
 - Analyse de sécurité (Qualys Browser Check, OpenVAS, Microsoft Baseline Security Analyzer)

 Sauvegarde (Windows Backup, Apple Time Machine, Amanda Network Backup, Bacula)

3. Identification des vulnérabilités

- Techniques:
 - Logiciels non mis à jour
 - Mauvaise configuration des systèmes
 - Absence de chiffrement
- Organisationnelles:
 - Manque de sensibilisation des employés
 - Absence de politiques de sécurité claires
 - Non-conformité réglementaire (Loi 25)

4. Évaluation et priorisation des risques

- Risques:
 - Atteinte à la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité de l'information
 - Non-respect des exigences légales (Loi 25)
 - Cyberattaques (malware, phishing, etc.)
- Priorisation :
 - Basée sur la gestion des risques (identifier, évaluer, planifier, minimiser)
 - Utilisation des cadres de gouvernance pour améliorer la posture de sécurité

5. Cadres de gouvernance

- ISO 27000:
 - ISO/IEC 27001 (SMSI)
 - ISO/IEC 27002 (conseils pour l'implémentation)
 - ISO 27005 (évaluation des risques)
- NIST CSF (Cybersecurity Framework) :
 - Fonctions: Govern, Identify, Protect, Detect, Respond, Recover
 - Profils organisationnels : adapter et prioriser les résultats en matière de cybersécurité
- · CIS Controls:
 - Mesures de sécurité hiérarchisées
 - Phases : connaître son environnement, protéger les actifs, préparer son organisation

6. Loi 25

- Objectifs:
 - Renforcer la protection de la vie privée
 - Favoriser la transparence
 - Responsabiliser les entreprises
- Exigences:
 - Obtention du consentement
 - Droit à la portabilité des données
 - Droit à l'oubli
- Conformité :
 - Évaluation initiale
 - Mise en conformité
 - Nomination d'un responsable de la protection des renseignements personnels
 - Évaluation des Facteurs Relatifs à la Vie Privée (EFVP)